

# Fiche de données de sécurité

## selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

Wullschleger AG  
Löttechnik-Edelmetalle  
Asylstrasse 25/CH-8800 Thalwil/ Schweiz

Tel: +41 44 720 05 78/ Fax. +41 44 720 03 27

E-Mail: wullschlegerag@bluewin.ch

Mail: www.wullschlegerag.ch

**WULLSCHLEGER AG**  
**EDELMETALLE**  
**8800 THALWIL**  
**TEL. 044 720 05 78**

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07 GHS09

##### Mention d'avertissement Danger

##### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

chlorure de zinc

chlorure d'ammonium

##### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

# Fiche de données de sécurité

## selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 1)

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml****Pictogrammes de danger**

GHS05 GHS07 GHS09

**Mention d'avertissement** Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

chlorure de zinc

chlorure d'ammonium

**Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Composants dangereux:**

CAS: 7646-85-7 EINECS: 231-592-0 Reg.nr.: 01-2119472431-44	chlorure de zinc ☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☠ Acute Tox. 4, H302	<50%
CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4 Reg.nr.: 01-2119487950-27	chlorure d'ammonium ☠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	<50%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5	oxyde de zinc ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<25%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

**Nom du produit:** Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Remarques générales:

*Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.*

*Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.*

**Après inhalation:** *En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.*

##### Après contact avec la peau:

*Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.*

*En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.*

##### Après contact avec les yeux:

*Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.*

##### Après ingestion:

*Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.*

*Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.*

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

*CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.*

*Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.*

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

#### 5.3 Conseils aux pompiers

##### Équipement spécial de sécurité:

*Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.*

*Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.*

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

*Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.*

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

*Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.*

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

*Utiliser un neutralisant.*

*Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.*

*Assurer une aération suffisante.*

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

*Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.*

*Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.*

*Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Bien dépoussiérer.*

*Éviter la formation de poussière.*

**Préventions des incendies et des explosions:** *Le produit n'est pas inflammable.*

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Stocker dans un endroit frais.*

**Indications concernant le stockage commun:** *Ne pas stocker avec les aliments.*

**Autres indications sur les conditions de stockage:** *Tenir les emballages hermétiquement fermés.*

**Classe de stockage:** 8 B

(suite page 4)

— CH/FR —

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 3)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
<b>7646-85-7 chlorure de zinc</b>	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 1 a mg/m <sup>3</sup> (Rauch)
<b>12125-02-9 chlorure d'ammonium</b>	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 3 a mg/m <sup>3</sup>
<b>1314-13-2 oxyde de zinc</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 3 a mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 3 a mg/m <sup>3</sup> (Rauch)

**les procédures de suivi actuellement recommandées selon 453/2010 n ° 8.1.2 de l'UE:**

7646-85-7 chlorure de zinc: NIOSH 7300, 7301, 7303(E) "Zinc", OSHA, ID-121(E)

1314-13-2 oxyde de zinc: NIOSH 7502, 7030(E), OSHA ID-143, ID-121, ID-125G(E), BIA 8985(D)

12125-02-9 chlorure d'ammonium: OSHA ID188(E)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Equipement de protection individuel:

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

##### Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre P2

##### Protection des mains:



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

##### Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,35$  mm

##### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Valeur pour la perméabilité: taux  $\leq 6$ 

##### Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite page 5)

— CH/FR —

# Fiche de données de sécurité

## selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Indications générales

##### Aspect:

Forme:	Solide
Couleur:	Blanchâtre
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.

##### Changement d'état

Point d'ébullition:	721 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.

##### Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	1 hPa
Densité à 20 °C:	1,8 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Partiellement soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

##### Viscosité:

Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

##### Teneur en solvants:

Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	0,00 %
VOCV (CH)	0,00 %
Teneur en substances solides:	100,0 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

##### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

###### 7646-85-7 chlorure de zinc

Oral LD50 1100-1260 mg/kg (rat)

###### 12125-02-9 chlorure d'ammonium

Oral LD50 1650 mg/kg (rat)

(suite page 6)

— CH/FR —

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

**Nom du produit:** Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 5)

### 1314-13-2 oxyde de zinc

Oral | LD50 | 7950 mg/kg (souris)

#### Effet primaire d'irritation:

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Effets écotoxiques:

**Remarque:** Très toxique chez les poissons.

#### Autres indications écologiques:

##### Indications générales:

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Catalogue européen des déchets

06 03 13\*: sels solides et solutions contenant des métaux lourds

HP 6: Toxicité aiguë

HP 8: Corrosif

HP 14: Écotoxique

canettes métalliques nettoyées:

15 01 04: emballages métalliques

emballage:

15 01 01: emballages en papier/carton

### Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

15 01 10\* | emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels

#### Emballages non nettoyés:

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

— CH/FR —

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 6)

**Produit de nettoyage recommandé:**

Enlever les résidus mécaniquement, nettoyer l'emballage avec une solution savonneuse ou avec de l'alcool.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN2331

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR

2331 CHLORURE DE ZINC ANHYDRE mélange,  
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
ZINC CHLORIDE, ANHYDROUS mixture, MARINE  
POLLUTANT

IMDG

ZINC CHLORIDE, ANHYDROUS mixture

IATA

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG



Classe

8 Matières corrosives.

Étiquette

8

IATA



Class

8 Matières corrosives.

Label

8

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

III

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Marine Pollutant:

Le produit contient matières dangereuses pour  
l'environnement : chlorure de zinc, oxyde de zinc

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

Indice Kemler:

80

No EMS:

F-A, S-B

Segregation groups

Acids, heavy metals and their salts (including their organometallic compounds)

Stowage Category

A

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

ADR

Quantités limitées (LQ)

5 kg

Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

E

IMDG

Limited quantities (LQ)

5 kg

Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

"Règlement type" de l'ONU:

UN 2331 CHLORURE DE ZINC ANHYDRE MÉLANGE,  
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 8, III, (E),  
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 8)

CHFR

# Fiche de données de sécurité

## selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.04.2018

Numéro de version 4

Révision: 13.04.2018

Nom du produit: Bero Salmiakstein in Dosen 220gr.

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directive 2012/18/UE

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** *Aucun des composants n'est compris.*

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 100 t

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 200 t

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** *Conditions de limitation: 65*

##### Prescriptions nationales:

**Indications sur les restrictions de travail:** *Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.*

**Classe de pollution des eaux:** *classe A (Classification propre)*

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

### RUBRIQUE 16: Autres informations

*Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Raisons des changements** *Chapitre 1, 8, 13 et 15 ont été adaptés à la législation suisse*

#### Phrases importantes

H302 *Nocif en cas d'ingestion.*

H314 *Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.*

H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*

H400 *Très toxique pour les organismes aquatiques.*

H410 *Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

**Contact:**Herr Wullschlegler

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

**Fiche de données de sécurité**